

Traversées sous voies (TSV)

OUVRAGES D'ART | AMO
TECHNIQUE OUVRAGE D'ART

EN PRÉSENTIEL

Cette formation permet de connaître le cadre organisationnel, les textes et les risques liés aux travaux TSV



● **Code Raf :** IGCP1390

● **Niveau :** 2

● **Durée :** 2 jours

● **Tarif :** 1300 € HT

● **Prérequis :** Aucun

● CE QUE VOUS APPRENEZ

- Connaître le cadre organisationnel des travaux TSV et les interlocuteurs
- Connaître les principales techniques de travaux sans tranchées,
- Connaître les prescriptions et référentiels applicables
- Savoir identifier les risques associés aux techniques
- Savoir réaliser une REX sur incident et établir des recommandations

● PROGRAMME

● MÉTHODE

Un jour en salle et une demi-matinée pour une visite de chantier (à préciser)

● À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

Formation uniquement éligible au personnel du groupe SNCF

- PRI : Correspondants en groupe OA et EG en PRI
- Agents en charge des dossiers de traversées sous voies en Infrapôle

● MODALITÉS D'ÉVALUATION

Toutes les formations font l'objet de questionnaires de satisfaction ForMetris, envoyés aux stagiaires en deux temps :

- Un questionnaire à chaud (juste après la formation)
- Un questionnaire à froid (2 mois après la formation).

La plupart de nos formations font l'objet d'une évaluation des acquis par l'utilisation de quiz pendant et à la fin de la formation.

● MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités d'inscription :

- Pour les collaborateurs SNCF, inscription auprès de votre responsable formation.
- Pour les entreprises externes, contactez Anne Ponchel :
anne.ponchel@udi-sncf.com

Délais d'accès :

Inscription possible **jusqu'à 15 jours avant la formation**

Pour une question sur le contenu de la formation :

developpement@monudi.com

Pour une question administrative sur la formation :

production@monudi.com